

Je clôture ma comptabilité : les étapes importantes

PRÉREQUIS

Avoir suivi le module « La comptabilité BNC : comment ça marche ? » ou avoir déjà tenu la comptabilité de son cabinet libéral.

PROGRAMME

Cette formation vise à expliquer les divers contrôles à effectuer pour garantir la concordance entre la comptabilité et la déclaration fiscale 2023. Elle permet d'acquérir une méthode pour effectuer le rapprochement bancaire, et ainsi vérifier l'adéquation entre le solde du compte bancaire issu de la comptabilité et celui du relevé bancaire.

- Le contrôle des pièces justificatives
- Les enregistrements bancaires
- Les enregistrements des opérations de caisse
- Les contrôles en fin de période
- L'état de rapprochement bancaire : différence entre le solde comptable et le solde bancaire
- Préparation des documents indispensables à l'élaboration du tableau de passage : état récapitulatif des recettes et des dépenses, soldes comptables des comptes financiers
- Présentation du tableau de passage OGBNC 04 pour un adhérent assujetti et un adhérent non assujetti à la TVA
- Exemple chiffré
- Explication de l'utilité du tableau de passage



TARIFS

Adhérent Coût inclus dans la cotisation annuelle

Non-adhérent 90 €

Caution de 40 € (le chèque sera restitué à l'issue de la formation)

INTERVENANT(S)

Laurent DELUARD
Expert-comptable

PUBLIC 20 pers. max

Tout professionnel libéral ainsi que tout membre correspondant



DATE(S)	DURÉE	HORAIRES	TYPE DE SESSION	LIEU DE LA SESSION
Judi 5 octobre 2023	3 heures	de 14h00 à 17h00	PRÉSENTIEL	CPG - Strasbourg
Lundi 9 octobre 2023	3 heures	de 9h00 à 12h00	PRÉSENTIEL	CCI - Mulhouse